



Le bon sens
a de l'avenir

Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 décembre 2020 Communiqué diffusé le 26 janvier 2021

- Dans un contexte sanitaire sans précédent, le Crédit Agricole Alpes Provence est engagé pour soutenir tous ses clients
- Un résultat net de 48,1 M€ en baisse de 35,6 % dans les comptes consolidés
- Des risques maîtrisés et un renforcement des couvertures des risques
- Un renforcement de la structure financière

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 26 janvier 2021, a arrêté les comptes au 31 décembre 2020.

L'engagement de toute une banque au soutien de ses clients

En M€	31/12/19	31/12/20	% évolution
Encours de collecte	21 076	22 976	9%
Encours de crédits	15 824	17 021	7,6%

Depuis le 1^{er} trimestre 2020, l'activité commerciale a été marquée par un ralentissement en raison des mesures de confinement liées à la crise sanitaire. Néanmoins, le CA Alpes Provence a poursuivi son rôle de banquier assureur et a accompagné ses clients notamment avec les prêts garantis par l'Etat et des moratoires sur l'ensemble de ses territoires.

L'encours consolidé de crédits est en hausse de +7,6%, tiré par les crédits habitat (+3,7%), les crédits d'équipement (+10,1%) et les crédits de trésorerie (+41,1%) qui comprennent les encours de Prêts Garantis par l'Etat (PGE). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+9%), notamment sur la collecte monétaire (+19,5%), les livrets A et LDD (+12,1%), l'Épargne Logement (+1,5%) et l'assurance-vie (+0,9%).

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en cartes bancaires (+0,8%), et en produits d'assurance des biens et des personnes avec un portefeuille de contrats qui progresse de +3,2% à fin décembre 2020.

Dès les premières mesures de confinement, la Caisse Régionale s'est mise en mesure d'accompagner chacun de ses clients tout en assurant la sécurité de ses collaborateurs :

- Octroi de pauses : Plus de 21 000 pauses de mensualités de crédits ont été accordées afin de baisser les charges courantes des entreprises, des professionnels, des agriculteurs et des particuliers
- Distribution de Prêts Garantis par l'Etat : Plus de 590 M€ de crédits ont été accordés depuis le début de la crise. Ces prêts prennent la forme d'un crédit de 12 mois avec la faculté pour l'emprunteur de l'amortir sur une période supplémentaire de 1 à 5 ans. La première année, le taux bancaire est nul (aucun intérêt n'est perçu par la Caisse Régionale)
- Octroi d'un geste mutualiste solidaire envers les professionnels et agriculteurs visant à permettre aux clients assurés détenteurs d'une police multirisque professionnelle ou multirisque agricole avec garantie perte d'exploitation de recevoir un règlement extracontractuel permettant de couvrir une partie de leur perte d'exploitation consécutive à l'épidémie COVID-19 pour un montant total de 3 M€
- Suspension des cotisations liées aux terminaux de paiement électronique

Un résultat net en baisse de 35,6% dans les comptes consolidés

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Déc 2019	Déc 2020	Evolution sur 1 an	Déc 2019	Déc 2020	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	412,9	379,4	-8,1%	438,6	422,1	-3,8%
Charges de fonctionnement	-275,5	-265,8	-3,5%	-276,9	-264,5	-4,4%
Résultat Brut d'Exploitation	137,4	113,6	-17,4%	161,8	157,5	-2,6%
Coût du risque	-29,3	-40,4	37,8%	-28,2	-43,4	53,5%
Résultat Net	74,7	48,1	-35,6%	92,8	40,5	-56,3%
Total Bilan	21 292	23 526	10%	20 538	22 856	11,3%

Dans les comptes individuels de la Caisse Régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 422,1 M€. Il est en baisse à -3,8%.

Dans un contexte de taux durablement bas, le PNB d'intermédiation (-4,8%) est pénalisé par le ralentissement de l'activité commerciale et par les réaménagements accordés à nos clients. Dans le cadre de sa stratégie d'optimisation du coût du passif et d'optimisation des excédents de liquidité, la Caisse régionale a procédé durant l'exercice à des résiliations de dérivés de couverture en contrepartie d'indemnités financières (soutles). L'impact de ces opérations sur le PNB est de -12 M€. Cette opération a pour conséquence de baisser le coût moyen du passif sur les années à venir en cohérence avec l'évolution de l'actif.

La dynamique commerciale, portée par la poursuite de l'équipement de nos clients, permet de limiter la baisse des commissions de produits et services à -1%.

Comme indiqué dans la communication du 11 décembre dernier, ce PNB intègre la distribution exceptionnelle de la SAS Rue La Boétie intervenue en décembre. Cette distribution d'un montant de 34,5M€ pour la Caisse régionale est équivalente à l'acompte sur dividende SAS

Rue La Boétie qui aurait été perçu au 2ème trimestre 2020 si les recommandations de la BCE n'avaient pas conduit Crédit agricole SA à renoncer à distribuer un dividende. Pour rappel, la distribution de la SAS Rue La Boétie s'était élevée à 34,1 M€ en 2019.

Dans ce contexte sanitaire et financier inédit, la Caisse Régionale a mis en place un plan de réduction des charges de fonctionnement (-4,4%).

Le résultat brut d'exploitation affiche une baisse à -2,6% par rapport à décembre 2019.

Sur le plan des risques crédit, le taux de créances douteuses et litigieuses est en net recul à 1,54% contre 1,90% au 31 décembre 2019. En 2020, la Caisse régionale a renforcé la couverture des risques affectés, avec un taux de couverture porté à 63.7 % contre 61.7 % à fin 2019. D'autre part, la Caisse Régionale a également augmenté ses couvertures des créances saines et sensibles par le biais des provisions non affectées pour les porter à 147,4 M€, soit +17.5 M€ en 2020. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été porté à 62.2 M€, soit un effort de +de 26 M€ supplémentaires en 2020.

Enfin, la baisse d'activité commerciale liée à la crise sanitaire a entraîné un provisionnement de nos participations à hauteur de 18,5M€.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 40,5 M€ en baisse de 56,3%.

Les comptes consolidés en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS. Le Produit Net Bancaire baisse de 8,1%. Au-delà des points évoqués ci-dessus, celui-ci enregistre les retraitements liés aux opérations de couverture et l'impact de la variation de juste valeur sur les OPCVM.

Comme indiqué dans la communication du 11 décembre dernier, ce PNB n'intègre pas la distribution exceptionnelle de la SAS Rue La Boétie intervenue en décembre, alors que les distributions habituelles de la SAS Rue La Boétie sont enregistrées en PNB. Ceci explique pour une partie l'écart entre le PNB en normes françaises et le PNB IFRS et la variation constatée entre 2019 et 2020.

La distribution exceptionnelle de SAS Rue la Boétie sur ses ressources est en effet neutre sur le PNB consolidé de la Caisse régionale, ainsi que sur ses capitaux propres IFRS.

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 48,1 M€ au 31 décembre 2020, en baisse de 35,6 % par rapport au 31 décembre 2019.

Une structure saine et solide renforcée dans un contexte économique dégradé

La Caisse Régionale a constitué un bilan de liquidité solide permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 153,8% au 31 décembre 2020.

Conjugué à un ratio CET1 de 18,3% au 30/09/2020, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Après un détachement de dividende de 3,74 € en 2020, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 100,5 € au 31 décembre 2020

Perspectives

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans ces moments difficiles. Toutes les équipes de la Caisse Régionale sont mobilisées pour soutenir l'économie du territoire et limiter l'impact de cette crise sanitaire. La Caisse Régionale, au côté de ses clients, met en place des mesures fortes permettant d'atténuer les effets de cette crise et finance largement les acteurs du territoire.

Fidèle à ses valeurs, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a attribué en 2020 3% du bénéfice distribuable répartis entre :

- la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi que des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence, qui participe aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers pendant la crise, et qui est engagée dans les mesures annoncées par les pouvoirs publics, continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.